

RAPATRIEMENT.

Voir "Bannissement."

"Enfants," 27°.

"Infractions aux Lois et Règlements, etc.,"
8°, 17°.

"Poursuites Criminelles," 25°.

1° ÉTRANGER ET SA FAMILLE rapatriés à l'ex-
ception de deux enfants quant auxquels
caution est fournie qu'ils ne tomberont
pas à la charge des Autorités de l'Île
pendant leur minorité.

re Frejus. Représentation du P.-G.

(1934) 28 P.C. 464.

2° ÉTRANGÈRE INCAPABLE DE POURVOIR À SON
MAINTIEN et qui est tombée à la charge
des Autorités de l'Île, rapatriée.

re Mugnier. Représentation du P.-G.

(1933) 28 P.C. 365.

- 3° VEUVE D'UN ÉTRANGER, native de cette île, Rapatriement.
laquelle avait été rapatriée avec son mari et leurs enfants, rentrée en l'île et désire y rester. Ordonné qu'elle devra déposer entre les mains du Connétable de sa paroisse natale la somme de £20 à titre de cautionnement que ni elle ni ses enfants mineurs ne tomberont à la charge des autorités publiques.
P.-G. v. Dowinton. (1932) 28 P.C. 278.
- 4° LADITE VEUVE AYANT ÉPOUSÉ NATIF DE L'ÎLE, Connétable autorisé à lui retourner la somme déposée.
re la même. Représentation du P.-G. (1933) 28 P.C. 437.
- 5° FEMME ANGLAISE MÈRE DE TROIS ENFANTS ILLÉGITIMES qui sont à la charge des Autorités de l'Île, renvoyée en son pays natal avec ses enfants.
re Pentecost. Représentation du P.-G. (1936) 29 P.C. 150.
- 6° ALIÉNÉ INTERNÉ À L'INSTITUTION MENTALE. Lui-même ni ses père ou mère ne pouvant contribuer aux frais de son maintien, ordonné qu'il soit renvoyé dans son pays natal.
re Yates. Représentation du P.-G. (1937) 29 P.C. 263.
re McEwan. Représentation du P.-G. (1937) 29 P.C. 310.
- 7° HOMME ANGLAIS CONDAMNÉ À EMPRISONNEMENT pour crime; ordonné qu'il soit renvoyé en son pays natal à l'expiration de la sentence.
A.-G. stipulant, etc. v. Barwell. (1936) 29 P.C. 124.

Rapatriement. 8° ENFANT ILLÉGITIME, dont le rapatriement avec sa mère avait précédemment été ordonné, confiée à la garde de personnes qui en avaient eu le soin, et ce du consentement de la mère. Engagement de ces personnes que ladite enfant ne tomberait pas à la charge du public garanti par des tiers.

re Tanet. Représentation du Vicomte.
(1932) 237 Ex. 93.

Rappel par les Mineurs des Faits de leurs Tuteurs, Loi. **RAPPEL PAR LES MINEURS DES FAITS DE LEURS TUTEURS, LOI.**

1° IMMEUBLES TENUS EN INDIVIS par mineurs et autres. Licitations. Forme de la demande du Tuteur.

Ex parte Bourgeoise, Tutrice.
(1934) 238 Ex. 162, 164.

Ex parte Cabot, Tuteur.
(1935) 238 Ex. 411, 417.

Ex parte Vivian, Tuteur.
(1935) 238 Ex. 496, 502.

Ex parte Le Cornu, Tuteur, et au.
(1935) 238 Ex. 510, 524.

Ex parte Langford, Tuteur.
(1936) 239 Ex. 55, 58.

2° IDEM. Idem. Permission d'aliéner demandée par deux Tuteurs au moyen d'une seule demande.

Ex parte Le Cornu, Tuteur, et Le Ruez, Tuteur.
(1935) 238 Ex. 510.

Réalisations.

RÉALISATIONS.

Voir " Décrets, Dégrèvements, etc."

RECEVEUR-GÉNÉRAL.

Receveur-
Général.

ASSERMENTÉ. Commission entérinée.
re Giffard. (1933) 12 O.C. 130. [N.S.].

RECONNAISSANCES.

Reconnais-
sances.

Voir "*Hypothèques Judiciaires.*"
"*Parties,*" 2°.
"*Testaments,*" 6°.

1° MANQUE DE CONSIDÉRATION ALLÉGUÉE.

Défenderesse condamnée reconnaître fait obligatoire d'autant qu'elle admet ses signatures et n'allègue ni fraude ni compulsion et n'a fourni aucun commencement de preuve de prétendue manque de considération.

Roch dit Chevalier v. Masson.
(1935) 238 Ex. 380.

2° DISTRICT ECCLÉSIASTIQUE. Fait obligatoire reconnu par Vicaire et Surveillants et hypothéqué sur école attachée à l'église et terrain.

Le Cornu v. Vicaire et Surveillants de St. Simon.
(1936) 239 Ex. 85.

RECouvreMENT DE MENUES DETTES.

Recouvrement
de Menues
Dettes.

Voir "*Cour pour le Recouvrement de Menues Dettes.*"

RÉDACTION DE DÉPOSITIONS.

Rédaction de
Dépositions.

1° SUR POINT PRÉLIMINAIRE, cause envoyée en preuve et rédaction ordonnée.

Simpson v. "Jersey Airways Ltd."
(1938) 240 Ex. 297.

Rédaction de
Dépositions.

2° RÉDACTION PAR STÉNOGRAPHIE. Les parties ayant prié la Cour de consentir à ce que les dépositions soient prises par un ou des sténographes nommés par les parties et agréés par le Magistrat siégeant, la Cour acquiesce à la prière à condition que les sténographes soient assermentés devant le Magistrat et que chaque déposition, subséquentement dactylographiée, soit lue au témoin et signée par lui.

A.-G. et Marett, Ajoint v. Le Quesne.
(1938) 240 Ex. 139.

Simpson v. " Jersey Airways Ltd."
(1938) 240 Ex. 297.

3° FRAIS D'AVOCAT ET HOMME D'AFFAIRES. Après rédaction de dépositions partie condamnée payer frais de sa partie adverse. (*Voir aussi " Diffamation," 2°*)

A.-G. et Marett, Ajoint v. Le Quesne.
(1938) 12 C.R. 389.

Registre
Public.

REGISTRE PUBLIC.

Voir " *Accords,*" 5°.
" *Bénéfice d'Inventaire,*" 7°.
" *Changement de Nom,*" 2°.
" *Enregistrement des Naissances, Mariages et Décès,*" 22°, 23°.
" *Parties,*" 1°.
" *Testaments,*" 3°, 5°, 7°, 24°.
" *Tutelle.*"

1° DEUXIÈME COPIE DES CONTRATS. Greffier Judiciaire chargé de faire transporter dans la nouvelle chambre à l'épreuve du feu, à " *Overdale,*" les archives contenant ladite deuxième copie.

(1937) 239 Ex. 488. [N.S.].

2° INSPECTION DE LADITE CHAMBRE, où lesdites archives avaient été transportées, par le Corps de la Cour.

Registre
Public.

(1937) 239 Ex. 503. [N.S.].

3° RECTIFICATION DE NOM. Ordonné qu'un Acte de la Cour au sujet du vrai nom de famille d'un homme qui avait fait des transactions héréditaires sous un autre nom soit enregistré au Registre Public.

re Vincent ou Le Gatois. A.-G. stipulant, etc., intervenant. (1935) 238 Ex. 497.

re Morice ou Guyoncourt. (1938) 240 Ex. 312.

re Soudé ou Soudain. (1938) 240 Ex. 341.

Voir aussi, re Potier, 239 Ex. 123.

RÉHABILITATION.

Réhabilitation

Voir " Interdiction."

REMISE DE BIENS.

Remise de
Biens.

DÉLAI DE TROIS MOIS ACCORDÉ AU DÉBITEUR afin de terminer l'arrangement de ses affaires, en conformité à la recommandation des Jurés-Justiciers.

Ex parte de Ste. Croix. (1938) 240 Ex. 46.

REMONTRANCE.

Remontrance.

Voir " Actions—Formes," 1°, 2°, 3°, 7°, 8°
" Injonction."

RENTES.

Rentes.

1° ASSIGNATION. Action pour venir prendre et accepter assignation de rente ancienne. Sur deuxième défaut, défendeurs condamnés accepter assignation.

Le Maistre v. Le Feuvre et uxor.

(1939) 50 H. 254, 255.

Rentes.

2° RENTE DEVENUE EN PARTIE SANS FONDS.

Rente nouvelle créée sur un ménage formant un seul corps de bien-fonds ; partie de la propriété ayant été aliénée le remboursement de l'entier de la rente devient exigible aux termes de l'Art. 25 de la Loi sur la Propriété Foncière. Prétention que ledit Article ne s'applique pas dans l'espèce, écartée, et parties envoyées devant le Vicomte compter et payer.

Le Blancq et uxor v. Blampied.

(1931) 236 Ex. 323.

3° REMBOURSEMENT. Action pour accepter

remboursement de rente nouvelle. Prétention qu'avis de trois mois aurait dû être donné en conformité à l'Art. 37 de la Loi sur la Propriété Foncière, et qu'une notification servie par l'Officier et non datée était informe et erronée quant à la description de la rente. Réponse de l'acteur que l'avis prescrit par l'Art. 37 ne s'applique qu'aux rentes anciennes et qu'il n'est pas nécessaire qu'une telle notification soit datée. Vu les termes de l'Art. 20 de ladite Loi, prétention écartée.

Walker v. Garnier. (1933) 237 Ex. 411.

REPRÉSENTATION.

Voir "*Successions*," 1°, 2°.

Représentation.

Répression des Moindres Délits. **RÉPRESSION DES MOINDRES DÉLITS.**

Voir "*Cour pour la Répression des Moindres Délits*."

RÉPUDIATION DE SUCCESSION.

Voir "*Arrêts*" 2°.

"*Bénéfice d'Inventaire*," 3°, 7°.

"*Successions*," 6°, 7°, 8°, 9°, 10°.

Répudiation
de Succession.